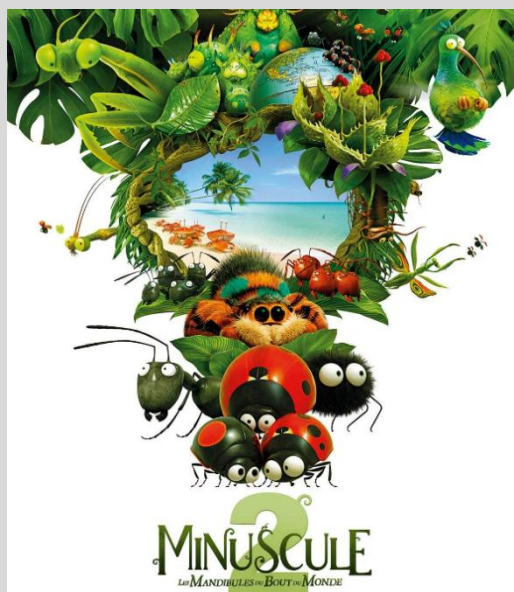




LES PETITES ENTREVUES ARRIVENT A FOUSSEMAGNE

Dans le cadre du festival « Entrevues » proposé par Cinémas d'aujourd'hui, des actions à destination d'un plus jeune public sont proposées durant les vacances de Toussaint.

Une projection du dessin animé « **Minuscule 2** » sera ainsi organisée le **mercredi 21 octobre à 14h30** à la Maison des Arches.

La diffusion sera suivie d'un **goûter offert** aux enfants par la municipalité.

La **séance est gratuite** pour tous mais la réservation est conseillée avant le 19 octobre auprès de la mairie par mail à secretariat@foussemagne.com

Pour en savoir plus sur le festival dans la globalité, rendez-vous sur <https://www.festival-entrevues.com>



CITROUILLES ET SORTILÈGES

L'association communale, en collaboration avec le périscolaire vous invite à une soirée pleine de frissons et de rires avec au programme de nombreuses activités :

☺ Atelier citrouille : creusez, sculptez et donnez vie à vos plus effrayantes créations !

🍷 Atelier culinaire : dégustez de délicieuses recettes... monstrueusement gourmandes.

✂ Atelier manuel : fabriquez vos décorations hantées pour emporter un peu de magie à la maison.

👻 Chemin de la peur : osez franchir le passage sombre et frissonnant... si vous en êtes capables.

🎲 Bingo d'Halloween : des surprises et des rires garantis pour petits et grands.

💣 Boom effrayante : terminez la fête en dansant sous le sortilège d'une ambiance endiablée !

🕒 **Vendredi 30 octobre à partir de 17h30**

📍 **Maison des Arches**

👤 **Déguisements fortement conseillés !**



LE BEAUJOLAIS EN FÊTE

Le troisième jeudi de novembre sonne l'arrivée du Beaujolais Nouveau. L'association communale ne déroge pas à la règle et vous convie **à partir de 18h devant la mairie, vendredi 20, samedi 21 et dimanche 22 novembre, pour découvrir la cuvée 2026.**

Des planches de charcuterie seront également au rendez-vous pour accompagner la dégustation. On vous attend nombreux pour passer un bon moment convivial et chaleureux !



AFFOUAGE, À VOS TRONÇONNEUSES !

Une campagne d'affouage sera proposée début 2027. La date exacte dépendra de la coupe de bois gérée par l'ONF. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire au secrétariat de mairie **avant le 15 novembre 2026.**





FAITES LE TRI DANS VOS VIEUX JOUETS ET DONNEZ-LEUR UNE SECONDE VIE

Une grande collecte solidaire de jouets d'occasion est organisée par le Grand Belfort **du 2 au 30 novembre 2026**. Tous les jouets sont acceptés : peluches, poupées, jeux de société, jeux vidéo, jouets électriques...

Les jouets seront restaurés, nettoyés et vendus à tout petits prix dans ses magasins solidaires pour permettre à des familles d'acquiescer des cadeaux de Noël à faible coût, tout en soutenant l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi. Les jouets hors d'usage seront recyclés.

Les jouets peuvent être déposés dans les déchèteries du Grand Belfort ainsi que dans de nombreuses mairies dont celle de Foussemagne.

Plus d'informations sur : www.ecosystem.eco - www.laisseparlertoncoeur.org - www.ecomaison.com



VOIRIE : UNE REMISE EN ÉTAT EXPRESS, DURABLE ET ÉCONOMIQUE

En 2 jours, la voirie communale a été remise en état grâce à une technique innovante : le Blowpatcher, qui consiste en un jet à haute vitesse qui projette une émulsion bitumineuse et des graviers sur les zones abîmées ou affaiblies.

Les avantages sont nombreux. La réparation empêche l'eau de s'infiltrer pendant plus de 5 ans, a contrario de l'enrobé à froid. Le coût est nettement inférieur à celui d'un chantier classique, ce qui permet de mieux utiliser l'argent public. Et comme les routes sont rouvertes immédiatement, la circulation n'est pas perturbée. Quelques graviers résiduels pouvaient subsister sur la chaussée avant le passage de la balayeuse.



CÉRÉMONIE DES RÉUSSITES

Le 25 septembre, autour du Maire et d'une délégation d'élus municipaux, une quinzaine de jeunes foussemagniens a été reçu en mairie pour se voir récompenser de leur parcours scolaire. Instaurée il y a 3 ans, cette cérémonie des récompenses a pour vocation de valoriser le parcours des élèves, qu'il s'agisse du passage au collège, d'une réussite au brevet, au baccalauréat ou équivalent. La récompense remise n'est pas un simple cadeau. Elle vient saluer le travail accompli, la persévérance et les efforts consentis sur l'année écoulée. Ce moment partagé avec élus et parents rappelle aux jeunes que l'engagement et la volonté méritent d'être reconnus. Il leur témoigne aussi la fierté de la commune et les encourage à poursuivre sur cette voie, quelles que soient les études ou les projets qu'ils choisiront demain.

Encore toutes nos félicitations à Lucie, Zahra, Ambre, Virgile, Camille, Alban, Nino, Timéo, Maëlyne, Eléna, Mathéo, Stella, Jeanne, Noah et Margot.



PAS DE TAXE SUR LES LOGEMENTS VACANTS

A la suite d'une réforme de la loi de finances, la taxe sur les logements vacants et la taxe d'habitation sur les logements vacants sont remplacées à partir de 2027 par une taxe unique : la TVLH, taxe sur la vacance des logements d'habitation, applicable sur les logements vacants non meublés.

Lors de la dernière séance de Conseil municipal, il a été décidé à l'unanimité de ne pas l'instaurer par souci de ne pas alourdir la fiscalité qui pèse sur les propriétaires.





UNE COMMUNE PLUS SÛRE

La municipalité mettra en service dans quelques jours son dispositif de vidéoprotection. L'objectif est de protéger les habitants, les équipements et les espaces que nous partageons. 14 caméras ont été installées aux endroits les plus exposés aux incivilités : place du Moulin, aire de jeux, mairie, Maison des Arches, parkings de l'école et de la zone de tri, ainsi qu'au city-stade. Ces lieux fréquentés méritent d'être respectés et préservés.

Cet outil a pour intérêt de dissuader les comportements irrespectueux et, si des dégradations surviennent, permettre d'en identifier les auteurs. Il contribue ainsi à préserver les équipements financés par la collectivité, donc par chacun d'entre nous. Il ne s'agit pas de surveiller le quotidien des habitants, mais de garantir à tous un cadre de vie serein.



FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

Après 50 ans de service, le réseau cuivre (ADSL) ne permet plus une qualité de connexion internet optimale. **Orange, propriétaire de l'infrastructure, a donc décidé de sa fermeture qui devrait intervenir dans notre commune au 31 janvier 2027.**

Cette opération ne signifie pas la fin des services de téléphonie fixe et internet. L'accès à l'internet et au téléphone doit désormais se faire par un réseau plus moderne et performant : la fibre optique.

Si vous ne bénéficiez pas encore de cette technologie, il vous est recommandé de prendre rapidement contact avec votre opérateur actuel qui pourra vous guider dans le processus de mutation.



VERBALISATION DE DÉPÔTS SAUVAGES

Dans la continuité de l'installation de caméras de vidéoprotection, le Conseil municipal a voté à l'unanimité l'instauration d'amendes forfaitaires réprimant les dépôts sauvages dans la commune :

- Dépôts de braises dans la benne à déchets verts = 500 € ;
- Dépôts hors benne ou inappropriés dans les bennes = 350 €/m³ ;
- Dépôts sauvages = 1 000 € ;
- Dépôts par des professionnels en tous lieux de la commune (bennes comprises) = 1 000 € ;
- Dépôts nécessitant un traitement spécifique (amiante...) = 2 000 €.

Nous avons la chance d'avoir une zone de tri-sélectif adaptée au cœur du village ainsi qu'une déchèterie à seulement quelques kilomètres, profitons-en !



LUTTE CONTRE LES MÉGOTS

Afin de réduire la pollution par des mégots dans l'espace public, la municipalité s'engage aux côtés de la société Alcome dans la collecte et la valorisation de ces déchets.

Cette initiative se traduira prochainement par des actions de sensibilisation, la distribution de cendriers de poche, l'installation de mégotiers de récupération afin de récupérer et de valoriser la collecte.

Plus d'infos sur <https://alcome.eco>





UN ENGAGEMENT RENFORCÉ POUR NOTRE COMMUNE

Agent contractuel quelques mois par an depuis plusieurs années, Sébastien MEYER dispose aujourd'hui d'une connaissance approfondie de la commune pour laquelle il a donné toute satisfaction. A la suite d'une opportunité, la municipalité a ainsi décidé de l'embauche de Sébastien.

Après des études de chimie, Sébastien s'est orienté dans la production horticole où il acquit une connaissance approfondie des végétaux. Il s'est ensuite engagé dans le domaine des espaces verts, ce qui l'a conduit à travailler pour plusieurs collectivités, dont Foussemagne.

Il interviendra au sein de la commune dans trois domaines : les espaces verts (tonte, taille, arrosage), les bâtiments publics (travaux, entretien courant) et de la voirie (marquage routier, nettoyage).

Sébastien complète définitivement les effectifs à compter du 1er octobre, ce qui portera à deux le contingent d'agents techniques de notre municipalité. Toute l'équipe municipale lui souhaite la bienvenue.



GRAND BELFORT VOUS ACCOMPAGNE POUR VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION

Vous envisagez des travaux de rénovation mais ne savez pas par où commencer ? Depuis 2025, le Grand Belfort met à votre disposition un service entièrement gratuit : le Service public de la rénovation de l'habitat.

Ouvert à tous les habitants, il vous offre un accompagnement personnalisé pour définir votre projet, faciliter vos démarches administratives, identifier les aides financières disponibles et choisir des prestataires de confiance tout en vous protégeant des démarchages commerciaux frauduleux.

Ce service s'appuie sur l'expertise de l'association Gaïa Énergie, dont les conseillers sont à votre écoute pour répondre à toutes vos questions.

Un projet, une question ? Ne perdez plus de temps, faites-vous accompagner en contactant Gaïa Energie :

164 avenue Jean Jaurès
03 84 21 10 69

contact@gaia-energies.org

AGENDA RÉCAP'

Petites Entrevues – Minuscules 2

Mercredi 21 octobre – Maison des Arches

Inscription colis des aînés

Jusqu'au samedi 31 octobre – Maison des Arches

Halloween

Vendredi 30 octobre dès 17h30 – Maison des Arches

Bourse aux jouets

Dimanche 1^{er} novembre de 9h à 13h – Maison des Arches

Affouage

Inscription avant le 15 novembre

Beajolais nouveau

Du 20 au 22 novembre dès 18h – Maison des Arches



COMMUNE DE
FOUSSEMAGNE

11 rue d'Alsace – 90150 Foussemagne
03 84 23 34 40
secretariat@foussemagne.com
www.foussemagne.fr



Horaires d'ouverture

lundi et jeudi : 16h-18h
mercredi et samedi : 10h30-12h
ou sur rendez-vous

**TERRITOIRE
DU LION**